



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 20 / 06 / 2024



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ain

## MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspectrice de l'éducation nationale : Mme GERVAIS Catherine

## MEMBRES VOTANTS

ELUS	Présent	Excusé	ELUS	Présent	Excusé
			SIVOS :		
Boz : GIRAUD Alain	x		THEVENARD Nathalie	x	
Ozan : PESENTI Marie-Jeanne	x		SERAFIN Valérie	x	
Reyssouze : PELUS Agnès		x	CLAIR Agnès	x	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE	Présent	Excusé	DDEN	Présent	Excusé
Directeur Boz : MATHY Frédéric	x		D.D.E.N Boz : LOUBEJAC Marie-Claude		x
MATHY Murielle	x		ROSSET Danièle	x	
Directrice Ozan : GROSSIORD Alexandra	x		D.D.E.N Ozan : COULAS Pascal		x
LUSSIAUD Karine	x		LOUBEJAC Yves	x	
DUPAQUIER Philippe		x	D.D.E.N Reyssouze : DEGAY Jean-Luc		x
Directrice Reyssouze : FOURNERET Florence	x		DUPASQUIER Claude		x
RABUEL Valérie	x				
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES 7 votants maximum	Présent	Excusé	REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES 7 votants maximum	Présent	Excusé
AUCLAIR Camille	x		LEMARCHAND Aurélie	x	
BALON Elodie	x		MINET Maëlle	x	
CORGET Pauline		x	PACORET Leslie		x
DELISLE DE BAIZE Angélique	x		PAQUELET Sandra		x
DOR Adeline		x	PEYROT Dominique		x
JANNEQUIN Billy	x		ROUXEL Laetitia	x	
GAMBIN Amandine	x		SENER Mylène		x
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	Présent	Excusé	PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	Présent	Excusé
ATSEM Florence Borjon-Piron	x		ATSEM Nadine Boyat		x
ATSEM Anne Fossard	x				

## Ordre du jour :

- Bilan des activités
- Effectifs et rentrée 2024
- Modalité des élections des représentants de parents d'élèves et conseils d'école communs pour 2024-2025
  - Journée des parents septembre 2024
  - Fête de fin d'année
  - Questions diverses

### 1. Bilan des activités

Le bilan des activités du RPI depuis le dernier conseil d'école a été envoyé au préalable aux membres du CE (cf pièces jointes).

Mme Fournier remercie au nom de l'équipe enseignante, le Sou des Ecoles et les parents pour le financement et l'encadrement de ces activités. Elle précise que sans eux les sorties et les projets seraient considérablement réduits voire inexistants. Or, cela est crucial pour donner du sens aux apprentissages et motiver les élèves.

Elle remercie également les enseignants et enseignantes qui s'impliquent eux aussi dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets.

Elle précise que c'est toute la communauté éducative qui est concernée et que les parents, même s'ils ne peuvent pas se libérer, s'investissent tous en participant aux actions menées par le sou (ventes, manifestations, ...).

Les remerciements reviennent également aux élèves qui sont motivés et très réceptifs aux projets proposés.

## 2. Effectifs et rentrée 2024

Sur le site de Reyssouze :

- Classe de Valérie RABUEL : 15 PS + 1EV /6 MS : 21 élèves + 1 EV

- Classe de Florence FOURNERET : 15 MS + 2EV/ 7 GS : 22 élèves +2 EV

TOTAL : 43 + 3EV

Sur le site d'Ozan :

Classe de Karine LUSSIAUD : 8 GS + 11 CP : 19 élèves

Classe de Alexandra GROSSIORD : 8 CP /15 CE1 : 23 élèves

Classe de Philippe DUPAQUIER : 10 CE1 + 2 EV/12 CE2 : 22 élèves +2 EV

TOTAL : 64 + 2 EV

Sur le site de Boz :

Classe de Murielle MATHY : 13 CE2 + 1 EV / 9 CM1+ 3EV : 22 élèves + 4 EV

Classe de Frédéric MATHY : 6 CM1/13CM2 + 7 EV : 19 élèves + 7 EV

TOTAL : 41 élèves + 11 EV

Soit, TOTAL RPI : 148 + 16 EV

Ces effectifs ne sont pas arrêtés car de nouvelles inscriptions viennent de se faire, 2 à Boz et 2 en GS. L'équipe enseignante n'a pas encore eu le temps de décider de l'affectation de ces nouvelles arrivées. L'inscription de seulement 15 PS alors qu'une vingtaine était attendue, est due à des inscriptions dans le privé, une demande de dérogation pour une autre commune et des déménagements. M. Giraud précise que l'attribution des logements Logida à Boz se fera le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

## 3. Modalité des élections des représentants de parents d'élèves et conseils d'école communs pour 2024-2025

A l'unanimité le CE décide de continuer comme cette année à organiser en 2024, les élections de parents d'élèves par correspondance et sans mettre en place de vote électronique. D'autre part, il est décidé de continuer à organiser des conseils d'école communs dans le RPI.

Les dates proposées pour les conseils d'école pour 2024-2025 sont les suivantes :

Jeudi 14 novembre 2024 à Boz, jeudi 20 mars 2025 à Ozan et jeudi 19 juin 2025 à Reyssouze.

## 4. Journée des parents septembre 2024

Comme évoqué lors des deux précédents conseils d'école, Mme Fourneret propose de programmer une journée des parents afin d'informer et d'échanger sur divers thèmes : troubles, langage, parentalité....

La date retenue sera le samedi matin 23 novembre 2024 à la salle des fêtes d'Ozan. Des délégués de parents volontaires, les élus et les directeurs se retrouveront en septembre pour finaliser l'organisation de cette matinée. Les directeurs contacteront la Maison des familles et de la parentalité, des orthophonistes et l'infirmière scolaire pour des interventions à visée informative et des ateliers.

Proposition de déroulé :

9h : Accueil- café et présentation de la matinée par les élus du SIVOS-parents-enseignants

9h15 - 10h : Présentation des différents professionnels, organismes, associations... pour aider à gérer

les difficultés des enfants et familles (PCO, CMP, médecin généraliste, pédiatre, médecine scolaire, psychomotricien, neuropsychologue, neuropédiatre, psychologue, pédopsychiatre, Maison des Familles et de la Parentalité Bresse et Saône...).

10h - 10h 20 : Pause café – croissants

10h 20 - 12h : Deux ateliers :

- donner les signes d'alertes par rapport au langage, savoir quand s'inquiéter + astuces pour stimuler les enfants avant l'arrivée à l'école, sur les différentes manières de les faire parler, compter, réfléchir... dans la vie de tous les jours. (Association d'orthophonistes de l'Ain).
- écrans, sommeil, alimentation, hygiène (infirmière scolaire ).

Mme Pesenti suggère d'inviter aussi les parents des enfants de 2 ans afin de les sensibiliser avant que ces derniers ne soient scolarisés.

## 5. Fête de fin d'année

La fête de fin d'année se déroulera au stade de Reyssouze le vendredi 28 juin. Le Sou des Ecoles proposera des animations de magie et de maquillage dès 18h puis vers 19h les élèves d'Ozan se mettront en place pour présenter des chants et une danse.

Ce sera ensuite au tour des élèves de Boz et de Reyssouze qui présenteront des danses et chants travaillés avec Mathilde Dubois intervenante musicale financée par le sou.

Le repas débutera ensuite vers 20h15.

## 6. Questions diverses

Pas de questions

## 7. Remerciements

Mme Fourneret remercie le SIVOS pour le budget exceptionnel. Mme Grossiord remercie également la municipalité d'Ozan pour l'installation des vidéo projecteurs dans sa classe et celle de Mme Lussiaud. Ces derniers sont d'une très grande utilité dans les classes ainsi que l'imprimante couleur de qualité professionnelle qui permet des impressions moins coûteuses mais indispensables pour les GS et les enfants en situation d'handicap. Mme Lussiaud remercie le SIVOS pour le renouvellement du contrat d'ATSEM de Anne Fossard les matins sur la classe GS-CP. Hormis le fait qu'elle se réjouisse que cette dernière ne perde pas son emploi, c'est un soulagement de savoir qu'elle pourra compter sur son aide pour gérer le double niveau GS-CP. L'apprentissage de la lecture au CP ainsi que les apprentissages proposés en GS demande une présence et une grande disponibilité de l'enseignante. Il est très difficile de s'occuper à la fois des maternelles et des élèves de CP surtout ceux en difficulté. La présence de l'ATSEM permettra à tous les enfants de cette classe de continuer à bénéficier d'un accompagnement et d'un enseignement de qualité malgré le double niveau.

Mme Pesenti informe le CE qu'il y aura des modifications du règlement de la cantine : les changements pour les inscriptions devront se faire avant 10 heures au lieu de 11 heures actuellement et les enfants qui ne sont pas propres ne seront plus acceptés ni à la cantine ni à la garderie.

Mme Fourneret remercie les membres du conseil d'école pour leur présence et lève la séance.

Procès-verbal établi le 20 /06/2024

La présidente, Mme Fourneret  
directrice de l'école de Reyssouze

La secrétaire : Mme Lussiaud

